



## Compte rendu du Conseil Municipal Séance du 8 mars 2021

Date de la convocation du Conseil municipal : 02/03/2021

**Présents :** France BEAUPRE, Michelle BEULAY, Bastien DESCLOUX, François-Michel GEST, Julie MAGOT, Jean Marc MORETTI, Claire MOREIRA, Etienne SOLLIER, Martine TOURNOIS, Cécile MEUBLAT-GIRARDIN, Michel POTIEZ et Charlène DIDE

**Procurations :** Laurent CHANDIVERT a donné procuration à Etienne SOLLIER.

Cyril GENOT a donné procuration à Jean Marc MORETTI

**Excusée :** Emilie BROCHARD

**Secrétaire de séance :** Claire MOREIRA

Le quorum étant atteint le *Maire ouvre la séance à 20h.*

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du 8 février 2021.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le maire expose,

Le 11 janvier 2021, le conseil municipal s'est prononcé favorable à la majorité des voix au paiement de dépenses d'investissement avant le vote du budget prévisionnel 2021.

Des travaux d'investissement ont pu être programmés depuis et nécessite une nouvelle autorisation du conseil municipal, il s'agit de :

Travaux	Entreprise	Compte/imputation	Montant H.T	Montant TTC
Impasse des Clouseaux	Viatic	2031	2 000 €	2 400 €
		2031	1 025 €	1 230 €
Installation menuiseries école maternelle	Foussard	21312	13 865 €	16 638 €
Installation robinet automatiques	Holt	21312	687.70 €	825.24 €

L'ensemble des membres présents après en avoir délibéré, par 14 voix pour, autorise le maire à mettre en paiement ces factures d'investissement avant vote du budget 2021.

## AFFAIRES DIVERSES

- Le maire indique qu'une réflexion est menée sur le remplacement éventuel de la chaudière gaz de l'école primaire qui présente des pannes mécaniques plus fréquentes et qui d'un point de vue environnementale n'est pas le système de chauffage le moins polluant.

Un agent du Pays des Châteaux est venu pour expliquer les possibilités de financement d'un changement de système de chauffage ainsi que la nécessité de réaliser un diagnostic énergétique complet, préalable obligatoire à toute demande de subvention.

Le maire indique que le chauffagiste actuel sera interrogé sur l'état de la chaudière actuelle pour déterminer si son remplacement est à programmer sur l'exercice 2022 et non 2021.

- Etienne SOLLIER indique qu'un rendez-vous est pris avec le prestataire en charge de la sécurisation des fils nus des Bouleaux au bord de la RD 50. La partie actuellement non enterrée restera en aérien. Cela fait suite au diagnostic réalisé en 2018 par la société Nota Bene
- Michel POTIEZ présente aux membres présents l'application Panneau Pocket téléchargeable sur Smartphone qui permet aux administrés d'obtenir des informations en temps réel sur la commune mais aussi sur l'ensemble des communes adhérentes. Cet outil de communication viendra compléter celle faite sur le site de la Ville. L'ensemble des membres présentes autorise l'adjoint au maire à adhérer à ce nouvel outil pour un montant de 130 € par an.
- François-Michel GEST indique qu'un rendez-vous est pris en avril avec la gendarmerie pour étudier les possibilités d'installation de caméra de surveillance.
- Claire Moreira dit attendre la présentation du résultat de l'audit qui a été réalisé en 2020 à Val Eco.

La séance est levée à 20h20.

**Jean-Marc MORETTI**  
Maire

**Claire MOREIRA**  
